

# LA BORNE WIFI TERRITORIALE



## De la connectivité pour nos territoires ruraux

- 513 communes de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire équipées d'ici 5 ans
- Un réseau wifi unique sur le territoire des deux départements : Val de Loire wifi public
- Un accès wifi gratuit, simple et sécurisé pour les citoyens
- La première brique du territoire intelligent Smart Val de Loire



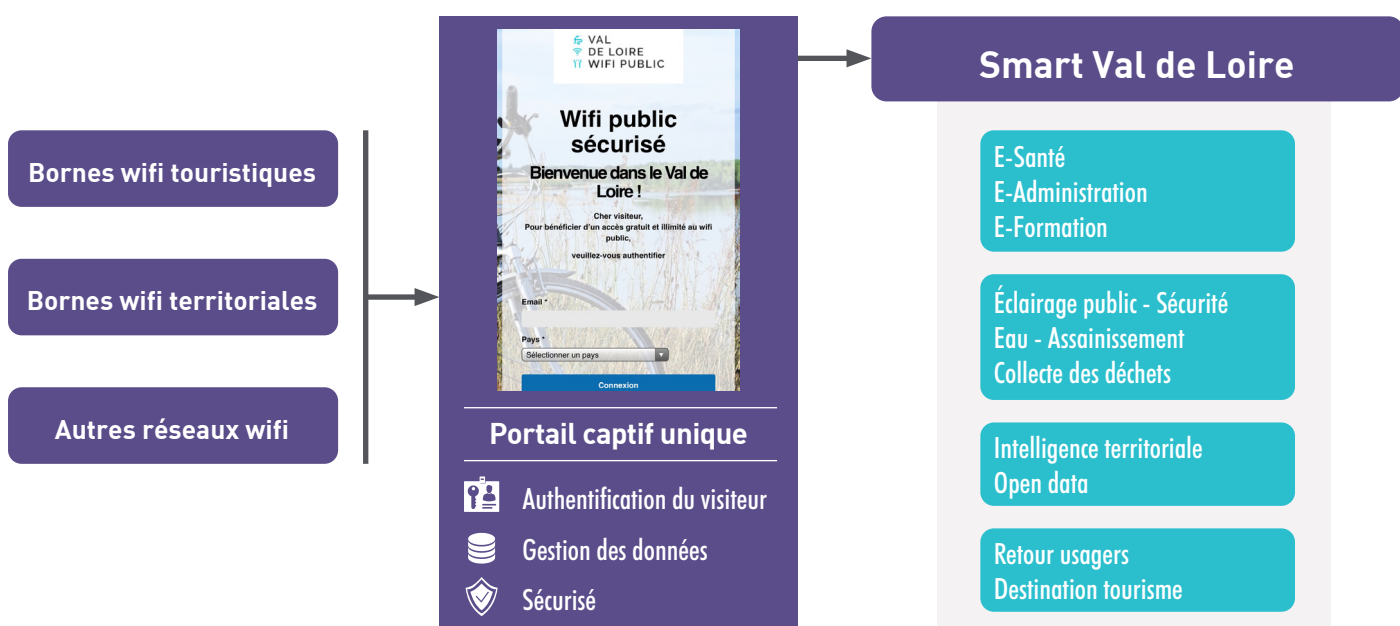
D'ici 5 ans, tous les habitants et les entreprises de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire auront accès au très haut débit via la fibre optique jusqu'à l'habitation.

Val de Loire Numérique déploie, en parallèle, un réseau de bornes wifi pour favoriser la connexion de proximité.

L'ensemble des sites touristiques qui en font la demande va être équipé.

Dans le cadre de la délégation de service public confiée à Val de Loire Fibre, Val de Loire Numérique a négocié la fourniture et la pose d'une borne wifi dite "territoriale" dans chaque commune d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher (hors zones AMII\*)

Bornes touristiques et bornes territoriales : cette infrastructure constituera un seul et même réseau ; elle est déterminante pour développer le futur territoire intelligent Smart Val de Loire et créer les services de demain.



## Pourquoi installer une borne territoriale sur votre commune ?

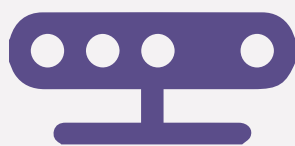
- Proposer du wifi gratuit et sécurisé aux habitants.
- Développer de nouveaux services à la population.
- Permettre la gestion interactive des réseaux et des bâtiments publics à partir de capteurs.
- Recueillir des données restituées sous forme d'un tableau de bord, qui sont des indicateurs clés pour le développement du territoire. (ex : trafic de connexion).
- Permettre les appels sur wifi si votre commune est située en zone blanche.

## Une implantation concertée

Le choix du lieu d'implantation se déroule en concertation avec la commune. Une implantation en lien avec les activités de service public (administrations, maison de service public...) est à privilégier. Il peut s'agir d'une implantation en intérieur (ex : salle des associations) ou en extérieur (place, square...)

\*hors zone AMII : une zone AMII est une partie du territoire dans laquelle un ou plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour déployer un réseau en fibre optique FTTH (Fiber to the home : fibre jusqu'à l'abonné). En Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire, cela concerne principalement les zones urbaines.

# Zoom sur l'équipement



Pour équiper votre site, le SMO Val de Loire Numérique a choisi les bornes wifi de marque Ruckus, référence en la matière.

- Matériel robuste, de qualité et pérenne
- Norme récente
- Faible consommation électrique (30 € par an)
- Intégration paysagère
- Compatible avec de nombreuses marques

## Installation en INTÉRIEUR



**Borne Ruckus R510**

Format :

- 16,8 cm x 16,5 cm x 4,1 cm

## Installation en EXTÉRIEUR



**Borne Ruckus R310**

Format :

- 18,1 cm x 15,1 cm x 7,9 cm

### Caractéristiques techniques

- Rayon de 200 mètres sans obstacle
- Voix sur wifi



## Pas de borne territoriale sans très haut débit

Le déploiement des bornes territoriales est programmé selon l'arrivée de la fibre.

Toutefois, elle peut être exceptionnellement installée en amont à la demande expresse d'une commune ou encore, à l'occasion de l'étude d'implantation des bornes wifi touristiques. Des conditions de débit Internet sont alors requises avec un minimum de 30 Mbit/s (débit descendant).



## Un investissement à la charge du SMO Val de Loire Numérique

La fourniture et l'installation de la borne est prise en charge par le SMO Val de Loire Numérique. L'installation de ces bornes territoriales a été négociée avec Val de Loire Fibre dans le cadre de la délégation de service public de déploiement de la fibre.

Le volet maintenance reste à la charge de la commune et sera facturé conformément au tarif voté par le SMO Val de Loire Numérique. Ce montant est actuellement de 103,52 € HT.

L'accès Internet reste également à la charge de la commune.

## Et aussi...

### Des bornes territoriales dédiées aux Maisons France services

Les Maisons France services (MFS) pourront être équipées d'une borne territoriale complémentaire. Même principe que la borne territoriale, seule la maintenance reste à la charge du gestionnaire de la MFS.

### Des bornes territoriales supplémentaires

Vous souhaitez élargir la couverture wifi de votre commune pour créer un parcours autour de l'école, un relais pour vos équipements sportifs ou pour tout autre projet lié aux usages numériques ? C'est possible ! Il faudra pour cela déployer plusieurs bornes wifi territoriales : l'installation de la première borne sera prise en charge par le SMO Val de Loire Numérique au titre de la borne territoriale. La totalité des frais d'investissement et de fonctionnement des bornes suivantes sera supportée par la commune.

# LE PROCESS

1

## Étude fonctionnelle et technique

En lien avec la commune, le SMO Val de Loire Numérique réalise sur place une étude fonctionnelle et technique pour déterminer l'implantation de la borne territoriale et les contraintes techniques de cette installation.

La commune signe avec le SMO Val de Loire Numérique un contrat mentionnant la localisation de la borne et les frais annuels liés à la maintenance.

2

## Installation

Elle est réalisée par la société en charge du déploiement des bornes, sous le contrôle de Val de Loire Numérique, en collaboration avec le gestionnaire de site.



3

## Maintenance et services

Il s'agit de la maintenance de l'ensemble du matériel installé, du filtrage des sites illicites, de la réponse aux demandes judiciaires et du stockage des données dans le cadre du RGPD\*\*. La commune dispose d'un numéro d'assistance en cas de problème.

\*\*RGPD : règlement général sur la protection des données

## Borne touristique, borne territoriale : quelle différence ?

	Borne territoriale	Borne wifi
Matériel	identique	
Réseau	identique : Val de Loire public	
Authentification du visiteur	identique via le portail captif unique	
Règlement général sur la protection des données (RGPD)	même garantie de respect du RGPD par le gestionnaire de site	
Implantation	En intérieur ou en extérieur, dans des lieux et secteurs dédiés aux services de proximité	En intérieur ou en extérieur, dans des lieux et secteurs dédiés à l'activité touristique
Usages/cibles	Usages et services de proximité pour les citoyens/locaux	Usages et services en lien avec l'activité touristique
Financement de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"><li>par Val de Loire Fibre dans le cadre de la délégation de service public de déploiement de la fibre</li><li>par le gestionnaire de site au delà de la première borne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>par les membres du SMO Val de Loire Numérique : Région, Départements, EPCI et par le gestionnaire de site</li></ul>
Financement de la maintenance et des services	par le gestionnaire de site	